

L'OPCI Capital Pierre Santé Retraite, géré par Weinberg Capital, acquiert deux cliniques

Paris, le 13 avril 2010

Weinberg Capital a finalisé l'acquisition des murs de deux cliniques pour le compte de l'OPCI qu'il gère, Capital Pierre Santé Retraite, auprès de l'opérateur Almaviva Santé, groupe spécialisé dans la gestion d'établissements de santé.

L'acquisition des murs de la clinique Juge à Marseille intervient simultanément au rachat de l'exploitation par le groupe Almaviva Santé, dirigé par Monsieur Bruno Marie et dont l'actionnaire est 21 Centrale Partners. L'activité de la clinique Juge, situé dans le centre de Marseille et d'une capacité de 113 lits, est principalement orientée vers l'orthopédie et l'ophtalmologie.

Conjointement à cette opération commune, Capital Pierre Santé Retraite se porte acquéreur des murs de la clinique de l'Etang de Berre à Vitrolles, dont Almaviva Santé est propriétaire depuis 2007. Offrant 64 lits, cet établissement, réputé pour son service obstétrique, est également spécialisé en chirurgie orthopédique.

Ce partenariat s'accompagne de la mise en place de baux d'une durée ferme de 12 ans.

Avec cette opération, l'OPCI Capital Pierre Santé Retraite, véhicule dédié à l'acquisition de cliniques et de maisons de retraite, réalise ses premiers investissements.

Dans cette transaction, dont HSBC a assuré le financement, l'acquéreur était conseillé par le cabinet d'avocats Ares, l'étude notariale Wargny-Katz & Associés et Jones Lang Lasalle. Le vendeur était conseillé par les cabinets d'avocats De Pardieu Brocas Maffei, Bouchony Lefaure et par Massena Investors.

CONTACTS PRESSE:

Brunswick

Thomas Kamm – Olivier Armengaud

Tel: 01 53 96 83 83

tkamm@brunswickgroup.com

oarmengaud@brunswickgroup.com